

**Des voix:** Mercredi!

**M. Pinard:** Pardon, les députés ont raison, à compter de mercredi, puisque la Chambre ne siègera pas lundi. Un ordre a déjà été rendu à ce sujet. Les heures qui seront perdues lundi seront récupérées de la façon mentionnée dans la motion qui a été adoptée par la Chambre hier, mais devront être consacrées au débat sur la loi sur les banques, ce qui me permet de dire, madame le Président, que nous allons étudier la loi sur les banques jusqu'à son adoption en troisième lecture. A la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, il a été convenu que s'il y avait un débat sur les proclamations qui incessamment devront être déposées à la suite du budget relativement à la politique énergétique, ce débat n'aura pas lieu avant le 21 novembre. Cela a été convenu entre les leaders parlementaires. Cela ayant été accepté par les partis, nous pouvons librement maintenant entamer l'étude de la loi sur les banques de façon continue dans l'espoir que nous l'adopterons en troisième lecture dans les meilleurs délais.

[Traduction]

**M. Beatty:** Madame le Président, j'invoque aussi le Règlement à ce même sujet. Le leader du gouvernement pourrait-il nous dire quand il a l'intention de permettre à la Chambre de continuer le débat de deuxième lecture du bill C-42, tendant à constituer la Société canadienne des postes? Pourrait-il aussi dire à la Chambre si, conformément aux recommandations contenues dans le rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires qui a été déposé à la Chambre en juillet, les articles du bill mettant les règlements en vigueur seront renvoyés au comité mixte des règlements et autres textes réglementaires? Le gouvernement est-il disposé à envoyer ces articles habilitants au comité mixte?

**M. Pinard:** Madame le Président, au sujet de la dernière question du député, je crois savoir—c'est ce dont le leader à la Chambre du parti du député et moi-même sommes convenus—qu'il y a à l'ordre du jour un avis de motion portant adoption de ces rapports. En conformité de cette entente, ces motions ne pourraient pas être mises aux voix avant que je sois consulté, puisque deux autres groupes au moins examinent la même question, soit le groupe de travail sur le règlement et le comité spécial de la Chambre, sans parler du Conseil économique du Canada qui doit déposer son rapport sur la même question en janvier ou février prochain. J'aimerais donc que nous n'examinions pas ces rapports avant que ces deux groupes au moins aient lu la possibilité de soumettre leur rapport respectif.

Pour ce qui est du bill C-42, tendant à constituer la Société canadienne des postes, j'entends que nous procédions à la deuxième lecture. Nous avons espéré qu'il pourrait être renvoyé au comité beaucoup plus tôt, mais nous avons compté sans les collègues du député, encore nombreux, qui veulent prendre la parole, et nous espérons qu'après avoir terminé l'étude de la loi sur les banques, nous l'enverrons rapidement au comité, de façon à pouvoir étudier le bill sur l'accès à

### Questions au Feuilleton

l'information et à le renvoyer au comité le plus tôt possible, et ce, avant les sept derniers jours désignés d'ici le 10 décembre.

**M. Beatty:** Je regrette si j'ai pu semer la confusion dans l'esprit du leader du gouvernement à la Chambre, madame le Président. Ma question concernait expressément le bill C-42. Le débat de deuxième lecture serait certainement beaucoup plus facile si le leader du gouvernement à la Chambre renvoyait au comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires les dispositions habilitantes du bill C-42, pour que ce dernier en fasse l'étude à l'issue du débat de deuxième lecture. Est-il disposé à le faire?

**M. Pinard:** Madame le Président, je vais en parler au ministre des Postes (M. Ouellet) dès que possible. Mais nous préférons beaucoup que le bill soit, si possible, renvoyé immédiatement au comité.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

M. GREENAWAY—PÉTITIONS CONCERNANT LE GAZ NATUREL

**M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin):** Madame l'Orateur, je prends la parole aujourd'hui au nom de mes commettants de la Colombie-Britannique et de mes collègues, le député de Richmond-Sud-Delta (M. Siddon), le député de Prince George-Peace River (M. Oberle), le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen), le député de North Vancouver-Burnaby (M. Cook), et le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman), qui tous s'opposent énergiquement à la taxe d'accise fédérale sur le gaz naturel.

Les présentes pétitions contiennent au-delà de 6,000 signatures d'habitants de la Colombie-Britannique, qui s'ajoutent aux 26,000 et plus déposées par mes collègues le 24 octobre dernier. Comme c'est aujourd'hui le dernier jour de débat sur ce budget qui impose une taxe à l'exportation injuste et anticonstitutionnelle, ainsi qu'une taxe paralysante aux usagers canadiens de gaz naturel, j'exhorte tous les députés à rejeter ce budget trompeur et destructif. Je présente respectueusement ces pétitions au nom de mes cinq collègues et en mon propre nom, à vous, madame le Président, vous priant de les prendre sérieusement en considération.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 80, 1417, 1512, 1582 et 1604.